



Au bon plaisir de sa majesté

On craignait que les Lignes Directrices de Gestion soient préjudiciables aux agents et on avait bien raison !!

Nous avons eu de beaux exemples aux SPIP 04 et 05 !! Des agents ne muteront pas pour motif d'un avis défavorable de leur DFSPIP !

Alors qu'un des agents du service, soumis dès cette année à la procédure de recrutement via CV, lettre de motivation, entretiens.... avait passé avec succès tous ses entretiens et était assurée d'obtenir l'un de ses 4 vœux, il n'a pas obtenu sa mutation ! Alors que deux des postes demandés restent vacants à l'issue de la mobilité ! Comment comprendre ce résultat ?

Cet agent n'a pas obtenu sa demande de mutation, **TOUT SIMPLEMENT**, parce que son DFSPIP lui a mis un avis défavorable, qui a été validé en DI, car reconnu justifié... Une justification qui peut être vite remise en cause du fait de l'incohérence de l'avis face à d'autres avis donnés !!

Malheureusement, ces exemples sont loin d'être isolés cette année !!

Malgré les motifs de la demande de mutation, malgré les compétences relevées par la hiérarchie, malgré les conditions remplies pour pouvoir muter, des agents restent bloqués sous prétexte notamment que personne n'a demandé leur poste !! Ces agents risquent de rester longtemps bloqués dans des services comme ceux du 04 et 05 où personne ne se bouscule pour aller !

Ce qui prouve avec les Lignes Directrices de Gestion, c'est que les directeurs font ce qu'ils veulent et peuvent bloquer leurs agents dans leur propre intérêt sous prétexte que c'est dans l'intérêt du service !!

Les LDG combinées avec la suppression des CAP et personne ne saura dorénavant pourquoi il n'a pas eu sa mutation !!

Il faut continuer de se battre contre ces pratiques intolérables et injustifiables, au détriment des droits des agents de la fonction publique !!

Demandez vos compte-rendus d'entretiens, s'il y en a eu, et utilisez toutes les voies de recours qui s'offrent à vous pour combattre ce système !

Les représentants du personnel CGT SPIP 04/05

Digne les bains, le 22 juillet 2020